



**Antton Rouget** @AnttonRouget Fri Apr 28 13:18:37 +0000 2023

■Puisqu'il commence à y avoir beaucoup trop d'enfumage autour de cette affaire du #FondsMarianne, un petit rappel des faits s'impose.

À dérouler■

<https://t.co/p3VJra6Fbw>

1 - L'appel à projets pour bénéficier du #FondsMarianne a été lancé dans un délai court : publication le 20 avril 2021, fin des candidatures le 10 mai.

Il s'agit d'une «commande politique» de @MarleneSchiappa, d'après le @SG\_CIPDR.

Source :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/120423/le-fonds-marianne-de-schiappa-finance-des-contenus-politiques-en-peri>

2 - Le comité de sélection était composé de six personnes (pour une enveloppe globale d'un peu plus de 2 millions €) : trois membres du CIPDR et trois conseillers du cabinet de Marlène Schiappa, dont son directeur de cabinet.

Source :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/200423/fonds-marianne-trois-collaborateurs-de-marlene-schiappa-ont-selection>

3 - On ne connaît toujours pas les critères de sélection des projets.

Personne ne les a communiqués, à ce jour. Pas même à @ClaudeRaynal, président de la commission des Finances du Sénat.

Source :

<https://twitter.com/ClaudeRaynal/status/1650441723087126528?s=20>

4 - Les 2 associations ayant reçu les plus grosses promesses de financement ont obtenu exactement ce qu'elles avaient demandé (355 000€ pour l'USEPPM et 330 000€ pour Reconstruire le commun). Ce qui n'est pas le cas de tous les lauréats.

Source :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/200423/fonds-marianne-trois-collaborateurs-de-marlene-schiappa-ont-selection>

<https://t.co/XBH0tzghJu>

En plus de la subvention de 2021, son association ambitionnait de toucher une seconde subvention, plus importante encore (580 000 euros) en 2022, avant que la décision de non-reconduction du programme de financement ne soit prise. Mais l'USEPPM peut tout de même se consoler : comme Reconstruire le commun, et à la différence d'autres structures financées, l'association a reçu du fonds Marianne exactement la somme qu'elle avait demandée lors de l'appel à projets.

5 - Ce sont précisément ces 2 assos qui posent aujourd'hui question.

Dans le cas de l'USEPPM, interrogations sur la réalité des actions. Tandis que Reconstruire le commun a diffusé des vidéos à caractère politique en pleine séquence électorale.

Source :

<https://www.letelegramme.fr/france/fonds-marianne-deux-associations-posent-question-reconnait-marlene-schiappa-27>

6 - Les membres de ces deux structures entretiennent des relations personnelles et des liens politiques/idéologiques avec des représentants du CIPDR et du cabinet de Marlène Schiappa.

Source :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/200423/fonds-marianne-trois-collaborateurs-de-marlene-schiappa-ont-selection>  
<https://t.co/EvBJAC7IYh>

Auprès de Marlène Schiappa, en plus de ses contacts directs avec la ministre, Mohamed Sifaoui était notamment en relation avec les conseillers John Benmussa et Benoît Pierre, qui ont tous deux participé à la procédure de sélection du fonds Marianne. Les deux hommes présentent aussi la particularité d'être passés par les rangs du CIPDR avant de rejoindre le cabinet de la ministre.

7- Dans le cas de l'USEPPM, Mohamed Sifaoui a lui-même expliqué avoir été incité à candidater à l'appel à projets, avant même son lancement officiel, par des « membres du cabinet de Marlène Schiappa ».

Source :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/200423/fonds-marianne-trois-collaborateurs-de-marlene-schiappa-ont-selection>  
<https://t.co/LOsnpe7gkD>

« J'y étais encouragé par des représentants des pouvoirs publics, notamment par les membres du cabinet de Marlène Schiappa et par elle-même », prétend le journaliste aux travaux controversés, avant de se faire plus précis encore. Mohamed Sifaoui affirme en effet avoir été reçu au ministère « plusieurs fois dès la fin du mois de mars 2021 », soit avant la publication de l'appel à projets, le 20 avril. Ce qui lui a donc donné du temps pour préparer sa réponse, quand d'autres associations n'ont pas été retenues, faute d'avoir pu constituer un dossier suffisamment complet dans le temps imparti.

Plus étonnant encore : le journaliste explique qu'il a été démarché par le ministère directement, sans avoir postulé initialement. Les choses se seraient donc faites à l'envers.

« Je précise que ce sont les membres de son cabinet qui ont insisté pour que je prenne part à la riposte citoyenne visant à déconstruire le projet islamiste. Ils m'apprennent alors, dès le printemps 2022 [erreur dans le communiqué : il s'agit de l'année 2021 – ndlr], que cette action sera menée au travers d'associations qui seront subventionnées pour les besoins de la cause. C'est donc son département qui me sollicite pour savoir quelle association, dont je serais proche, serait susceptible de porter cette action », détaille-t-il.

8 - Reconstruire le commun a reçu une dotation exceptionnelle de 29.250€ du CIPDR dès sa création fin 2020.

Au moment du lancement de l'appel à projets #FondsMarianne, l'association n'avait pas d'activité connue, ni même de site internet.

Source :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/120423/le-fonds-marianne-de-schiappa-finance-des-contenus-politiques-en-per>  
<https://t.co/qS7mHoligO>

Mais d'après les comptes de la structure, celle-ci avait aussi touché une subvention directe de 29 250 euros du CIPDR dès 2020, année durant laquelle elle n'avait pourtant pas d'activité. À quoi correspond cette somme ? « *Après plusieurs échanges et rendez-vous avec la présidente, le CIPDR a versé une première subvention, en fin d'année 2020, pour accompagner le lancement de cette association, étant donné l'intelligence du projet en termes d'actions sur la toile* », justifie Christian Gravel à Mediapart.

9- Marlène Schiappa a affirmé que «l'administration a FAIT son devoir en ne validant pas certains contenus» de l'association.

Ce qui sous-entend donc que les vidéos qui ont été diffusées contre des opposants ont, a contrario, été validées avant publication.

Source : <https://t.co/gBuHGajAk8>



**MarleneSchiappa**   
@MarleneSchiappa

...

Parlons du contenu justement. L'administration en gestion de ce [#FondsMarianne](#) a FAIT son devoir en ne validant pas certains contenus. Ceux publiés sont discutables, mais critiquent TOUTES les tendances politiques & personnalités y compris... moi-même et le Président ! CQFD.



5:26 PM · 22 avr. 2023 · 482,9 k vues

10 - À ce jour, Mediapart n'a pas reçu de plainte en diffamation de la part de Marlène Schiappa.

Notre dossier sur l'affaire :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/dossier/l-affaire-du-fonds-marianne>